Communiqué de presse
Pour diffusion le 23 février à 11 h 15

Négociations du secteur public

Le Front commun confirme l'adoption de l'entente de principe

Montréal, le 23 février 2024 – Au terme des consultations menées auprès de 420 000 travailleuses et travailleurs du secteur public, le Front commun confirme aujourd'hui que l'entente intervenue à la table centrale avec le gouvernement du Québec à la fin décembre 2023 a été adoptée à 74,8 %.

« Si l'entente obtenue pour les travailleuses et les travailleurs des services publics contient des gains et permet d'éviter des reculs au niveau du régime de retraite, c'est grâce à une mobilisation sans précédent des membres partout au Québec ainsi qu'à la solidarité de toutes nos organisations. C'est une fierté pour nous que d'avoir vu ce Front commun passer à l'histoire en étant le plus large et le plus soudé des cinquante dernières années » ont souligné les porte-paroles du Front commun François Enault, premier vice-président de la CSN, Éric Gingras, président de la CSQ, Magali Picard, présidente de la FTQ et Robert Comeau, président de l'APTS.

Pas un chèque en blanc

« Si nous reconnaissons des avancées, il reste beaucoup de pain sur la planche pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics. Cette entente n'est pas un chèque en blanc pour le gouvernement. On ne doit pas attendre les prochaines négociations pour valoriser nos réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et du collégial, de même que le travail de celles et ceux qui y œuvrent au quotidien. Les travailleuses et les travailleurs ont exprimé de grandes attentes et toutes nos organisations poursuivront leurs efforts afin d'améliorer leurs conditions de travail et de pratique », ajoutent les porte-paroles.

Par ailleurs, le Front commun juge très problématiques les déclarations du premier ministre Legault de dimanche dernier, annonçant un prochain budget « largement déficitaire » en raison des négociations avec le secteur public : « Le financement des services publics ne constitue pas une dépense mais un investissement. Mieux les financer, c'est un choix politique — le seul choix responsable — qui doit être assumé. Le gouvernement ne remet pourtant pas en question d'autres choix politiques coûteux pour les finances publiques, comme les baisses d'impôts et les investissements accordés aux entreprises privées ».

Le Front commun ne pourrait conclure cette ronde de négociations sans souligner l'appui de la population à la cause des services publics, un soutien qui s'est maintenu tout au long de l'automne et même à travers l'exercice des moyens de pression.

« Les 420 000 travailleuses et travailleurs se sont mobilisés comme jamais car ils et elles ont à cœur les services offerts à la population. L'appui des Québécoises et des Québécois ne disparaît pas avec cette entente. Tout le Québec tient à avoir des services publics accessibles et de qualité et peut compter sur nos organisations pour continuer à les défendre. C'est un message puissant qui est envoyé au gouvernement Legault à la veille de nouvelles grandes réformes dans la santé et les services sociaux ainsi qu'en éducation », concluent les porte-paroles du Front commun.

À propos du Front commun
Ensemble, la CSN, la CSQ, la FTQ et l'APTS représentent plus de 420 000 travailleuses et travailleurs de l'État québécois dans les secteurs publics, en éducation, en santé et dans les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur.

– 30 –

Source : Front commun (CSN, CSQ, FTQ, APTS)

Renseignements

Noémi Desrochers, CSN
Cellulaire : 514 216-1825
noemi.desrochers@csn.qc.ca

Maude Messier, CSQ
Cellulaire : 514 213-0770
messier.maude@lacsq.org

Nellie Brière, FTQ
Cellulaire : 514 649-7755
nbriere@ftq.qc.ca

Maxime Clément, APTS
Cellulaire : 514 792-0481
mclement@aptsq.com